

**CAMPAGNE DE PROMOTION (ROAD SHOW)  
DU BASSIN SEDIMENTAIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

13 et 14 juin 2017, Paris

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DU PETROLE DE L'ENERGIE ET  
DU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUEVELABLES**

***« Nouvelles opportunités d'exploration dans le bassin  
sédimentaire ivoirien »***

[Excellence Monsieur le Premier Ministre,]

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Messieurs les Directeurs de Cabinet et Conseillers Spéciaux,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Responsables des sociétés  
pétrolières ;

Distingués Invités, chers partenaires,

Mesdames et Messieurs,

Avant tout propos, qu'il me soit permis, au nom de **SEM AMADOU Gon  
Coulibaly**, Premier Ministre, de remercier le Président de la République  
de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Alassane OUATTARA**, pour cette  
opportunité de partager avec nos partenaires, sa vision pour le  
développement du secteur pétrolier ivoirien.

Je voudrais également remercier, au nom de Son Excellence Monsieur le  
Premier Ministre, tous les distingués invités et partenaires ici présents.

Votre présence massive, malgré vos calendriers chargés, traduit tout  
l'intérêt que vous portez à la Côte d'Ivoire et à son bassin sédimentaire en  
particulier.

**Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire, avec une façade maritime de près de 500 kilomètres,  
dispose d'un bassin sédimentaire, large de près de 87 000 Km<sup>2</sup>.

Beaucoup de travaux d'exploration y ont été menés, depuis les années 1950. Aujourd'hui, avec **4** blocs producteurs comprenant 8 gisements, notre bassin sédimentaire produit environ **40 000 barils jour de pétrole brut et 275 millions de pieds cubes jour de gaz naturel**.

Qu'il me soit permis de noter, à ce stade de mon propos, que la totalité du gaz naturel produit en Côte d'Ivoire est utilisée pour la production électrique. Notre pays constitue ainsi un marché captif du gaz naturel car les besoins actuels et à venir, pour satisfaire la demande en électricité nationale et à l'exportation et la demande des secteurs industriel et minier, sont de plus en plus importants.

Aussi, fort de la position de la Côte d'Ivoire dans la sous-région, et de ses atouts, l'ambition des autorités gouvernementales est-elle de faire de la Côte d'Ivoire, le "Hub énergétique" de la sous-région.

Cette place de "Hub énergétique" devra s'affirmer sur toute la chaîne de l'industrie pétrolière depuis l'exploration-production, jusqu'en aval, y compris le développement des infrastructures pétrolières.

L'activité d'exploration pétrolière a été marquée par des faits majeurs au cours des cinq (5) dernières années, que je voudrais noter ici :

- 1.** L'aménagement du Code Pétrolier de 1996 par l'Ordonnance d'avril 2012 portant modification du Code Pétrolier de 1996 et la révision des Contrats de Partage de Production (CPP) pour les adapter aux nouvelles exigences du secteur ;
- 2.** la forte promotion pétrolière initiée depuis plus de cinq (5) ans avec **27** Contrats de Partage de Production signés y compris dans l'offshore ultra profond ;
- 3.** la réalisation de plusieurs campagnes sismiques et de **17** forages d'exploration avec près de **7** découvertes d'indices d'hydrocarbures dont certaines sont en cours d'évaluation ;
- 4.** l'amélioration de la gouvernance du secteur des hydrocarbures par un suivi effectif des obligations contractuelles des contrats.

Cependant, le bassin sédimentaire de la Côte d'Ivoire regorge encore d'énormes potentialités d'exploration.

C'est pourquoi, nous nous devons de poursuivre sans relâche, les actions de promotion pétrolière dans un environnement de bonne gouvernance

Mesdames et Messieurs, Chers partenaires, la Côte d'Ivoire est honorée de vous présenter ce jour, de nouvelles opportunités d'exploration.

Ces blocs pétroliers réaménagés vous sont proposés sur la base des travaux antérieurs et récents et répondent à la volonté d'optimiser le potentiel pétrolier de chaque bloc.

Chers invités, chers partenaires, le Gouvernement ivoirien, fidèle à sa tradition d'ouverture, est engagé à mettre en valeur le potentiel pétrolier du bassin sédimentaire de la Côte d'Ivoire avec vous.

Nous vous invitons donc, chers partenaires à venir découvrir et investir dans les nouvelles opportunités d'exploration du bassin sédimentaire de la Côte d'Ivoire à travers des partenariats gagnant-gagnants pour faire du secteur pétrolier ivoirien, un véritable pilier de notre économie émergente à l'horizon 2020.

Je vous remercie.

**Paris, les 13 et 14 mai 2017**

**Thierry TANOH**

**Ministre du Pétrole, de l'Energie  
et du Développement des Energies  
Renouvelables  
Côte d'Ivoire**